

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 23 août 2022 à 19 h 30*, à l'hôtel de ville au 26, rue Ally.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Steeve Desmarais, Jean Précourt et Jonathan Gamelin, sous la présidence du maire, Monsieur André Descôteaux.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale, greffière et trésorière* agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS :

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-08-244

Il est proposé par la conseillère
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté et en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert :

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
Période de questions ;

LÉGISLATION

05. Demande du conseiller Jean Précourt – captation vidéo des séances du conseil
06. Nomination d'un maire suppléant – de juillet 2022 février 2023
07. Autorisation de paiement Logesco – étui pour Ipad, film de protection

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

08. Acquisition terrain – attestation de non-contamination des terrains
09. Autorisation de paiement à Groupe Ventco – nettoyage des conduits de ventilation hôtel de ville

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

10. Demande de retrait dos d'âne – rue Thibault
11. Octroi contrat d'asphaltage 2022
12. Demande de soumission pour déneigement chemins municipaux
13. Autorisation de paiement à Guillaume Rouillard pour le muret de béton près du 24 rue Laperrière
14. Marquage des rues et des stationnements – Demande de prix et octroi contrat
15. Demande de Madame Nicole Capistran – coupe bordure de ciment

HYGIÈNE DU MILIEU

16. Octroi mandat SIMO – mesure, échantillonnage et analyse des boues des étangs aérés
17. Autorisation de paiement Techni-Consultant – accompagnement annuel forfaitaire (TECQ)
18. Autorisation de paiement Techni-Consultant – problème eau jaune secteur Notre-Dame 2021
19. Autorisation de paiement Techni-Consultant – problème eau jaune secteur Notre-Dame 2022
20. Autorisation de paiement Les Gazons Tessier – contrôle de la végétation
21. Pavage rang Chenal-Tardif – autorisation de travaux (à refacturer)
22. Pavage rang de l'Île entre le 172 et 178 – autorisation de travaux (à refacturer)

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. Demande d'appui CPTAQ – Les Entreprises Alcabel senc
24. Demande d'appui CPTAQ – Monsieur Guy Benoît

LOISIRS ET CULTURE

25. Autorisation de paiement ligue de soccer et tournoi Saint-Eugène
26. Autorisation de paiement Excavation des Îles – installation des bouées
27. Bouées rivière Saint-François – Achat de nouvelles bouées
28. Autorisation achat quai pour descente de kayaks

-
29. Affaires nouvelles
 30. Documents déposés ;
 31. Rapport des rencontres des élus durant le mois
Période de questions ;
 32. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire du 12 juillet 2022*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2022-08-245 Il est proposé par la conseillère
Appuyé par le conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire du 12 juillet 2022*.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 31 juillet 2022 ;

2022-08-246 Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2022.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

Municipalité de PIERREVILLE

Conseil du mois de Août

ANNÉE 2022

Liste des comptes

Déboursés directs

1	8756	Descheneaux Doris - Remboursement au crédit de taxes payé en double	361.16 \$
2	8757	Fontaine Richard - Salaire CNESST	1 143.46 \$
3	8758	Annulé	- \$
4	8788	Descôteaux André - Déplacement pour rencontre de CCU le 22-06-2022	50.00 \$
5	8789	Beulac nicole - Déplacement pour rencontre de CCU le 22-06-2022	50.00 \$
6	8790	Boisvert Lyne - Déplacement pour rencontre de CCU le 22-06-2022	50.00 \$
7	8791	Fédération Québécoise - Honoraires professionnels Démolition Hôtel Traversy R-2022-07-238	424.67 \$
8	8792	Gamelin Mario - Contribution pour la hausse sur l'essence pour le fauchage des routes R-2022-07-231	300.00 \$
9	8793	Gauthier Serge - Déplacement pour rencontre de CCU le 22-06-2022	50.00 \$
10	8794	Annulé - Office d'habitation Nicolet-Yamaska (5445.00\$)	- \$
11	8795	Groupe 132 - Rapièçage des rues, dos d'âne permanent R-2022-07-229	25 935.69 \$
12	8796	Les Productions du Lac Saint-Pierre - Aide financière pour le festival Western R-2022-06-213	1 500.00 \$
13	8797	Spech-Tech inc. - Scène, sonorisation, éclairage, main d'œuvre, feux d'artifice R-2022-07-239	5 748.78 \$
14	8798	Vidal Maurice - Déplacement pour rencontre de CCU le 22-06-2022	50.00 \$
15	8799	Village Québécois D'Antan - Cotisation 2022 1 membre (Josée Bussières) R-2022-07-14	114.98 \$
16	8800	Desmarais Steeve - Déplacement pour rencontre de CCU le 22-06-2022	50.00 \$
17	8801	Traversy Nathalie - Déplacement pour rencontre de CCU le 22-06-2022	50.00 \$
18	8802	ADMQ - Zone 07 - Centre du Québec - Colloque de Zone Lyne Boisvert R-2022-07-228	125.00 \$
19	8803	Chapiteaux Guy Pineault - Chapiteaux 24x36 pour la fête nationale R-2022-07-241	450.00 \$
20	8804	2314-4025 Québec inc. Et resto L.P. - Cantine resto LP fête Nationale R-2022-07-241	962.92 \$
21	8805	Les Gazons Tessier - Contrôle de la végétation aux étangs R-2022-07-233	1 149.75 \$
22	8806	Drapeau Jimmy - Ligue, arbitrage U16, tournoi de soccer	865.00 \$
23	8730	ANNULÉ - Hébergement web car payé sur Visa 16.09\$	- \$
Sous-total des factures déjà payées			39 431.41 \$

Kilométrage, dépense payé avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacements du mois de juillet 2022	7.70 \$
Sous-total des factures déjà payées			7.70 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Téléphone du mois de juin 2022	1 435.74 \$
2		Hydro-Québec - Électricité de juillet 2022	5 036.22 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. du mois de juillet 2022	10 705.88 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. du mois de juillet 2022	5 091.77 \$
5		RREMQ - Remise régime de retraite du mois de juillet 2022	3 156.01 \$
6		Sogetel - Service Internet du mois de juillet 2022	36.68 \$
7		Télus Mobilité - Cellulaire dg + panneau numérique	98.79 \$
8		Visa Desjardins - Itunes, Microsoft, Zoom, engrais, encre, trousse premier soins	1 174.56 \$

9	Gestion Écono Plus inc. - Frais mensuel GPS	40.24 \$
Sous-total des factures déjà payées		26 775.89 \$

Fournisseurs 2022

1	Agritex - Croix + rouleau	40.09 \$
2	Descôteaux André - Déplacements: Rencontre EXP (4x)	198.00 \$
3	Boisvert Lyne - Déplacements: EXP, vérificateurs (4x), Buropro, Telus, Richmond et Wickham pour logiciel	318.45 \$
4	Suite: Pierreville dans les vacances	
5	Veilleux Geneviève - Subvention Hockey (Éden Boucher)	242.75 \$
6	Buropro - Stylos, Photocopies du mois de juillet 2022	202.82 \$
7	Espace muni - Renouvellement d'abonnement annuel loisirs	45.99 \$
8	Dépanneur Pierreville - Essence camions	580.51 \$
9	Dépanneur Ultramar - Diesel tracteur	177.50 \$
10	Location Équipements Raydan - Fil autocut, Bidon 10L, location perceuse à béton	604.14 \$
11	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutations juin - juillet 2022	105.00 \$
12	Eurofins - Tests des eaux usées	187.41 \$
13	Logesco - Étui et film de protection (6) pour Ipad	482.74 \$
14	Martech - Panneaux dos d'ânes	115.55 \$
15	Mégaburo - Papier 11x17, chemises, marqueurs, stylo bleu	145.76 \$
16	MRC Nicolet-Yamaska - Service d'inspection, prévention incendie, aménagement	775.51 \$
17	Municipalité de Saint-François-du-Lac - Arrosage des mouches noires 2022	22 050.54 \$
18	Patrick Morin - Tire fond, nettoyeur à main, parasol, boulons, écrous, balai, Raid, teinture, manchon	448.86 \$
19	Groupe 132 - Disposition d'asphalte	206.96 \$
20	Purolator - Transport Avensys, compteur d'eau du Québec	35.19 \$
21	Régie IAEP Bas St-François - Consommation d'eau mois de juillet 2022	18 555.02 \$
22	R.G.M.R. Bas Saint-François - 7/12 versement de quote-part 2022, collectes gros rebuts juillet	22 942.34 \$
23	Régie d'incendie Pierreville - Saint-François-du-Lac - 3/4 quote-part 2022	28 255.00 \$
24	Métro Rouillard & Frères - Bouteille d'eau 18L	5.99 \$
25	Compteurs d'eau du Québec CDEDQ - Vérification de compteur d'eau Michel Bélisle rang Du Petit-Bois	51.74 \$
26	ADN Communication - Alertes municipales juillet 2022	52.66 \$
27	Somavrac C.C. inc. - Chlorure de calcium 35% liquide	2 096.54 \$
28	CDTEC Calibration - Étalonnage détecteur de gaz portable 50%	143.72 \$
29	Paysagement Précourt inc. - 2/3 versement services d'horticulture	5 940.76 \$
30	Paysagement Précourt inc. - 2/3 versement services de pelouse	2 999.99 \$
Sous-total des factures à payer		108 007.53 \$

Total des factures du mois	174 222.53 \$
-----------------------------------	----------------------

Fait par Isabelle Tougas, commis comptable

PÉRIODE DE QUESTION

LÉGISLATION

05. DEMANDE DU CONSEILLER JEAN PRÉCOURT – captation vidéo des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Jean Précourt désire que les séances du conseil soit enregistrée ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 149.1 du Code Municipal permet la captation des images ou sons au moyen d'un appareil technologique ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut prévoir des règles visant à ce que l'utilisation des appareils ne nuise pas au bon déroulement des séances ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut interdire ou émettre certaines règles sur la captation des séances ;

2022-08-247
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de demander des soumissions pour la captation vidéo des séances du conseil et que la Municipalité pourra mettre fin à ce contrat en tout temps sans pénalité.

06. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – De juillet 2022 à février 2023

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant les vacances de cette charge, remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant ;

2022-08-248
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par le conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer la conseillère madame [REDACTED] en tant que mairesse suppléante pour les mois de juillet 2022 à février 2023 soit pour une période de huit (8) mois.

07. AUTORISATION DE PAIEMENT LOGESCO – étui pour Ipad et film de protection

CONSIDÉRANT QUE dans le but de protéger les Ipad Air avec porte-crayon, dont la Municipalité a fait l'achat, des étuis de rangement ont été achetés pour leur protection ;

2022-08-249
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Logesco informatique pour un montant de 419,87 \$ taxes en sus pour l'achat d'étui de rangement pour les iPad Air.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Ordinateurs et serveurs » 03 310 01 005*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

08. ACQUISITION DE TERRAIN- Attestation de non-contamination des terrains

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé durant l'année 2021, à l'achat d'un terrain sur le bord de l'eau ainsi que divers travaux sur des terrains soit sur la rue Plamondon ainsi que sur la rue Tremblay ;

CONSIDÉRANT QUE la vocation de ces terrains est institutionnel et résidentielle ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune contamination sur lesdits terrains ;

2022-08-250

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyée par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'attester que les nouveaux terrains appartenant à la Municipalité de Pierreville ne sont pas contaminés.

09. AUTORISATION DE PAIEMENT À GROUPE VENTCO – nettoyage des conduits de ventilation hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait faire le nettoyage des conduits de ventilation de l'hôtel de ville durant les vacances estivales ;

CONSIDÉRANT QU'une facture au montant de 1 600 \$ taxes en sus a été reçu pour l'exécution des travaux ;

2022-08-251

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyée par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture au montant de 1 600 \$ taxes en sus à Groupe Ventco.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ordinateurs et serveurs » 02 190 00 522

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

10. DEMANDE DE RETRAIT DOS D'ÂNE – rue Thibault

CONSIDÉRANT QUE le dos d'âne installé sur la rue Thibault en 2021 est trop élevé selon les normes prescrites ;

CONSIDÉRANT QU'une demande nous a été faite afin d'enlever ce dos d'âne ;

2022-08-252

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyée par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Groupe 132 à faire l'enlèvement du dos d'âne de la rue Thibault

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres-Dos d'âne » 02 320 00 729

11. OCTROI CONTRAT D'ASPHALTAGE 2022 -

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a lancé un appel d'offres pour des travaux de pose bitumineux sur le rang de l'Île, les rue Lefebvre, Plamondon et route Sainte-Anne ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 août 2022 à 11 h, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir ;

SOUSSIONNAIRE	COÛT AVANT TAXES
Construction Pavage Portneuf inc.	199 781,56 \$
Sintra inc.	221 526,80 \$
Smith Asphalte	251 027,07 \$
R. Guilbeault Construction	257 553,94 \$
Groupe 132	261 654,64 \$
Danis Construction	271 172,50 \$

2022-08-253
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par le conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux d'asphaltage 2022, pour le rang de l'Île, les rues Lefebvre et Plamondon ainsi que la route Sainte-Anne, au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Construction et Pavage Portneuf Inc. pour un montant de 199 781,56 \$ (taxes en sus).

Qu'une somme forfaitaire de 101 112,29 \$ est pour le rang de l'île, qu'une somme forfaitaire de 59 547,73 \$ pour la route Sainte-Anne, qu'une somme forfaitaire de 8 645,26 \$ pour la rue Lefebvre, et qu'une somme forfaitaire de 30 476,28 \$ pour la rue Plamondon ce qui totalisent le montant de 199 781,56 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « E/R Chemins-Ens. Pierreville » 02 320 00 721

12. DEMANDE DE SOUMISSION POUR DÉNEIGEMENT CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit aller en appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu de publier un appel d'offres sur le site du SEAO pour ces travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit mandater Madame Lyne Boisvert, directrice générale afin qu'elle procède à l'envoi sur SEAO de l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris la décision de faire publier un appel d'offre pour l'entretien des chemins d'hiver pour une période de un (1) an ;

2022-08-254
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère
Appuyée par le conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser madame Lyne Boisvert, directrice générale à publier un appel d'offres sur le site du SEAO pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2022-2023.

13. AUTORISATION DE PAIEMENT À GUILLAUME ROUILLARD pour le muret de béton près du 24 rue Laperrière

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a dû faire des travaux d'égout sur les terrains de la municipalité dans la côte derrière la propriété du 24, rue Laperrière pour l'égout desservant la résidence de Monsieur Guillaume Rouillard ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Guillaume Rouillard a demandé à notre inspecteur municipal que des travaux de renforcement de la côte soient effectués près de sa résidence du 24 rue Laperrière ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Guillaume Rouillard a pris contact directement avec Les Entreprises B.C.I. afin d'effectuer lesdits travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission datée du 10 avril 2022 pour exécuter les travaux de renforcement est au montant de 6 992 \$ taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QU'il était convenu entre Monsieur Rouillard et notre inspecteur municipal de diviser la facture des travaux en deux parties égales ;

CONSIDÉRANT QUE la facture reçue suite aux travaux est de 12 181,45 \$ taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait accepté d'assumer 50 % de la soumission 100022 du 10 avril 2022 ;

2022-08-255
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture de renforcement de la côte, effectués sur les terrains appartenant à la Municipalité, près du 24, rue Laperrière à M. Guillaume Rouillard au montant de 3 496 \$ sans les taxes, soit 50 % de la soumission 100022 ; et de rejeter la facture au montant de 12 181,45 \$ taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres biens durables » 02 320 00 721

14. MARQUAGE DES RUES ET DES STATIONNEMENTS – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage sont prévus sur les rues Lefebvre et Plamondon ainsi que sur les rangs de l'Île et Haut-de-la-Rivière et la Route Sainte-Anne, etc. ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire l'entretien du marquage de ces rues et rangs ;

2022-08-256
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à faire la demande de soumission pour le marquage de rues.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Lignage des rues » 02 355 00 639

15. DEMANDE DE MADAME NICOLE CAPISTRAN – coupe de bordure de ciment

CONSIDÉRANT QUE Madame Nicole Capistran veut couper 4 pieds de bordure sur la rue Alice pour permettre l'accès à son terrain ;

CONSIDÉRANT QUE ceci est dans le but de faciliter le passage de sa déneigeuse ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par le conseiller

2022-08-257

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de permettre à Madame Nicole Capistran de couper 4 pieds de bordure afin d'avoir accès à la rue Alice, le tout à ses frais ;

QUE la municipalité n'aura aucune responsabilité s'il advient un bri causé par le déneigeur ou autres entrepreneurs.

HYGIÈNE DU MILIEU

16. OCTROI MANDAT SIMO – Mesure, échantillonnage et analyse des boues des étangs aérés

CONSIDÉRANT QU'un mandat a été donné à la firme Techni-Consultant par la résolution 2022-07-234 pour des services d'accompagnement pour les mesures et échantillonnage des boues ;

CONSIDÉRANT QUE Techni-Consultant a fait la demande de soumission pour et au nom de la municipalité pour la mesure, l'échantillonnage et l'analyse des boues des étangs aérés de la rue Lefebvre ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture des soumissions, quatre soumissionnaires ont déposé leurs offres, dont voici le résultat :

SOUSSIONNAIRES	COÛT AVANT TAXES
Avizo	11 148 \$
Enviro-Services	11 455 \$
Nordikeau	6 500 \$
Simo	4 994 \$

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyée par le conseiller

2022-08-258

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour la mesure, l'échantillonnage et l'analyse des boues des étangs aérés au plus bas soumissionnaire soit la firme SIMO au coût de 4 994 \$ taxes en sus.

Ces coûts seront assumés par le secteur de Pierreville seulement.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Vidange des boues étangs » 02 414 10 445

**17. AUTORISATION DE PAIEMENT TECHNI-CONSULTANT
– Accompagnement annuel forfaitaire (TECQ)**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2022-06-188 la municipalité octroyait un mandat pour l'accompagnement annuel forfaitaire dans le cadre du projet TECQ ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture des honoraires pour les services professionnels de génie de la firme Techni-Consultant au 1^{er} août 2022 au coût de 1 475 \$ taxes en sus ;

2022-08-259

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires soumis par la firme Techni-Consultant, pour une somme de 1 475 \$ (taxes en sus) pour l'accompagnement annuel forfaitaire dans le cadre du projet TECQ.

Ces coûts seront assumés par le secteur de Notre-Dame seulement.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Station d'épuration secteur ND » 03 310 00 009

**18. AUTORISATION DE PAIEMENT TECHNI-CONSULTANT
– problème eau jaune secteur Notre-Dame**

CONSIDÉRANT QUE des résidents dans le rang de l'Île sont aux prises avec des problématiques d'eau jaune ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Techni-Consultant Inc. a été mandaté par la municipalité afin de trouver les causes de ce problème avec l'eau jaune ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture des honoraires pour les services professionnels de génie de la firme Techni-Consultant Inc. pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 et se détaillant ainsi :

Monsieur David Lafontaine au tarif horaire de 95,00 \$ pour un total de 3 hres de travail ;

Monsieur Pierre-Luc Bellemare au tarif horaire de 95,00 \$ pour un total de 1,75 hres de travail ;

2022-08-260

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires soumis par la firme Techni-Consultant Inc., pour une somme de 451,25 \$ (taxes en sus) pour l'analyse du secteur ainsi que des conduites problématiques.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Service Génie-Eau jaune Rg de l'Île » 02 413 00 411

**19. AUTORISATION DE PAIEMENT TECHNI-CONSULTANT
– problème eau jaune secteur Notre-Dame**

CONSIDÉRANT QUE des résidents dans le rang de l'Île sont aux prises avec des problématiques d'eau jaune ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Techni-Consultant Inc. a été mandaté par la municipalité afin de trouver les causes de ce problème avec l'eau jaune ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture des honoraires pour les services professionnels de génie de la firme Techni-Consultant Inc. pour la période du 1^{er} janvier au 28 février 2022 et se détaillant ainsi :

Monsieur David Lafontaine au tarif horaire de 97,50 \$ pour un total de 1 hres de travail ;

Monsieur Luc Arsenault au tarif horaire de 69,50 \$ pour un total de 6,25 hres de travail ;

Madame Kathleen Veilleux au tarif horaire de 95,00 \$ pour un total de 1 heure de travail ;

2022-08-261

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires soumis par la firme Techni-Consultant Inc., pour une somme de 626,88 \$ (taxes en sus) pour l'analyse du secteur ainsi que des conduites problématiques.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Service Génie-Eau jaune Rg de l'Île » 02 413 00 411

20. AUTORISATION DE PAIEMENT LES GAZONS TESSIER – contrôle de la végétation

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2022-07-233 octroyait le contrat de contrôle de la végétation et des berges à Les Gazons Tessier ;

CONSIDÉRANT la réception de la facture 2208-1912 au montant de 1 000 \$ taxes en sus ;

2022-08-262

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyée par le conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 1 000 \$ taxes en sus à Les Gazons Tessier.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Contrôle de végétation- Étangs » 02 414 10 459

21. PAVAGE RANG DU CHENAL-TARDIF – Autorisation de paiement (à refacturer)

CONSIDÉRANT QUE des travaux de branchement au réseau d'aqueduc ont été exécutées sur le rang du Chenal-Tardif ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparation du pavage ont donc été nécessaire suite à ses travaux ;

2022-08-263

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de ± 1 100 \$ taxes en sus, tel que la soumission et que ces coûts seront assumés par le propriétaire soit monsieur Luc Champigny.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entrée d'eau-Aqueduc citoyens » 02 413 00 721

22. PAVAGE RANG DE L'ÎLE ENTRE LE 172 ET LE 178 – autorisation de travaux (à refacturer)

CONSIDÉRANT QUE des travaux de branchement au réseau d'aqueduc ont été exécutés sur le rang de l'Île au 172 A ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparation du pavage ont donc été nécessaires suite à ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-08-264

Il est proposé par le conseiller

Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réparation d'une partie du pavage du rang Chenal-Tardif au coût de ± 1 650 \$ taxes en sus et que ces coûts seront assumés par la propriétaire soit madame Bianca Nadeau.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entrée d'eau-Aqueduc citoyens » 02 413 00 721

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. DEMANDE D'APPUI CPTAQ – Les Entreprises Alcabel senc (Alain Bélisle)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville appuie la demande Les Entreprises Alcabel senc (Alain Bélisle) concernant le morcellement d'un terrain de 30 000 pieds carrés sur lequel se trouve une maison, au 29 rang Saint-Joseph à Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne va pas à l'encontre du plan de développement de la zone agricole ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-08-265

Il est proposé la conseillère

Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la demande de Les Entreprises Alcabel senc (Alain Bélisle) concernant le morcellement d'un terrain de 30 000 pieds carrés sur lequel se trouve une maison, au 29 rang Saint-Joseph à Pierreville .

24. DEMANDE D'APPUI CPTAQ – Monsieur Guy Benoît

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville appuie la demande monsieur Guy Benoît concernant la vente d'une portion de terrain avec bâtiments porcins y érigés, soit deux porcheries d'engraissement contenant 1 120 places chacune, les lagunes, fosse, bâtiments accessoires et équipements servant à l'exposition d'entreprise agricole y opérée ; ce site porcine est déjà en exploitation par le locataire et est sis et situé au 107, route Marie-Victorin Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne va pas à l'encontre du plan de développement de la zone agricole ;

2022-08-266

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé la conseillère
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la demande de Monsieur Guy Benoît concernant la vente d'une portion de terrain avec bâtiments porcins y érigés, soit deux porcheries d'engraissement contenant 1 120 places chacune, les lagunes, fosse, bâtiments accessoires et équipements servant à l'exposition d'entreprise agricole y opérée ; ce site porcine est déjà en exploitation par le locataire et est sis et situé au 107, route Marie-Victorin Pierreville .

LOISIRS ET CULTURE

25. AUTORISATION DE PAIEMENT LIGUE DE SOCCER ET TOURNOI SAINT-EUGÈNE

CONSIDÉRANT QUE les activités des équipes de soccer de Pierreville sont terminés ;

CONSIDÉRANT QU'il y a 51 inscriptions de joueurs et joueuses au coût de 8 \$ par inscription, soit un total de 408 \$;

CONSIDÉRANT QUE le tarif de l'arbitrage des U16 pour la saison est de 307 \$;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs désirent inscrire trois équipes au tournoi de Saint-Eugène, pour un coût de 50 \$ par équipe ;

2022-08-267

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement à M. Jimmy Drapeau, organisateur de l'évènement pour un montant de 715 \$ relativement à la ligue amicale de soccer ainsi qu'un montant de 150 \$ à la municipalité de St-Eugène pour le tournoi de St-Eugène.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Loisirs-Pierreville-Soccer » 02 701 52 690

26. AUTORISATION DE PAIEMENT À EXCAVATION DES ÎLES – installation des bouées

CONSIDÉRANT QUE les bouées sur la rivière Saint-François ont été installées ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une facture en date du 13 mai 2022 pour l'installation des bouées ;

2022-08-268

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller
Appuyé par le conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture à l'entreprise Excavation des îles au montant de ± 5 000 \$ (taxes en sus) ;

QUE cette somme sera répartie entre la Municipalité de Pierreville, de Saint-François-du-Lac et de la communauté d'Odanak selon la population.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention - Bouées » 02 701 41 990

27. BOUÉES RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS – Achat de nouvelles bouées de vitesse

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu plusieurs demandes de riverains afin d'ajouter des bouées pour réduire la vitesse des embarcations sur la rivière Saint-François ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé d'acquérir deux (2) bouées de limitation de vitesses qui seront installés dans le secteur de la Pointe du Moulin ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-du-Lac est d'avis que des bouées indiquant un maximum de 5 km/h ne contribueront pas à radier complètement la vitesse de croisière des bateaux sur la rivière ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-du-Lac a analysé les demandes des riverains et suite à cette analyse, elle ne veut pas contribuer à l'achat de ces bouées pour les saisons mentionnées ci-haut, ainsi qu'elle considère que les coûts reliés à cet achat ne sont pas négligeables ;

CONSIDÉRANT QUE le prix des bouées est de 2 400 \$ chacune incluant la bouée de vitesse, la chaîne, la manille, le poids ainsi que le temps de préparation ;

CONSIDÉRANT QUE ces bouées sont achetées à la fin de l'été 2022 mais qu'elles seront installées en 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville et la communauté d'Odanak sont en accord pour la pose de bouées de vitesse ;

2022-08-269

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère
Appuyée par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de deux (2) nouvelles bouées de vitesse à l'entreprise Excavation des Îles pour une somme de ± 4 800,00 \$ (taxes en sus) ;

QUE Les nouvelles bouées seront installées dans le secteur de la Pointe du Moulin ;

QUE le coût de cet achat sera payé par la municipalité de Pierreville et la communauté d'Odanak moitié moitié ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention - Bouées » 02 701 41 990

28. AUTORISATION ACHAT QUAI POUR DESCENTE DE KAYAKS

CONSIDÉRANT QU'une citoyenne demande à la municipalité d'étudier la possibilité d'installer un quai pour descente de kayaks ;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'achat est d'environ 3 000 \$ taxes en sus plus les frais de livraison ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation sera fait par les employés voirie ;

2022-08-270

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère
Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un quai pour une descente de kayaks, pour une dépense d'environ 3 000 \$ taxes en sus plus les frais de livraison.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Aménagement Bord de l'eau » 03 310 00 005

29. AFFAIRES NOUVELLES

30. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques - Sensibilisation à la présence potentielle de milieux humides et hydriques au sein de certains lots de votre municipalité.
2. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François – Rapport mensuel de juillet 2022
3. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François – Procès-verbal de la séance du 27 juin 2022
4. Conseiller forestier Roy inc. – rapport d'étape au 30 juin 2022 concernant le traitement des mouches noires
5. Bougie Bus inc. – États financiers 2021

31. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Steeve Desmarais, Jean Précourt et Jonathan Gamelin, ainsi que monsieur le maire André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

PÉRIODE DE QUESTION

32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-08-271

Il est proposé par le conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à .

André Descôteaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/
greffière/trésorière